



UDEL
 Université D'Été LIONS en économie



L'UDEL a pour vocation de mettre en relation des étudiants en Economie (Bac +2/3 à Bac +5), français ou francophones de toutes nationalités, avec le monde de l'entreprise pour :

- Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et dynamiser leur développement personnel,
- Initier aux nouvelles économies et susciter l'épanouissement culturel et humain, ainsi que l'éveil aux problèmes d'actualité,
- Développer des amitiés internationales et promouvoir la Francophonie.



Sur un site privilégié, le Parc International d'Activités de Sophia-Antipolis, première technopole d'Europe avec hébergement sur place, au Centre International de Valbonne à Sophia Antipolis- France.



Durant trois semaines, au mois de Juillet, sur la Côte d'Azur.



L'UDEL apporte un complément original et concret à la formation universitaire des étudiants :

- Des conférences interactives suivies de débats, tests, simulations d'entretiens, etc...
- Des immersions au sein d'entreprises, permettant la découverte des managements et de leurs organisations et de nouveaux modèles économiques,
- En soirée, le week-end, des animations touristiques et culturelles dans la région.

32e session

**Du Dimanche 12 Juillet au Samedi 1er Août 2020
 à Sophia-Antipolis (Alpes Maritimes— France)**

Thème de la session :

L'économie au service de la survie de la planète
 Utopie ou réalisme ?

Conditions d'inscription : www.udel-sophia.fr

Contact **Philippe SEGOND**, Président de l'UDEL
 +33672714498 - Courriel : president@udel-sophia.fr



Devenez membre bienfaiteur, soutenez l'UDEL

Nom- Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal.....- Ville.....
 Pour les membres Lions - Club Lions
 Téléphone- E-mail.....

Je souhaite adhérer à l'Université D'Été Lions en Economie

Dons (cocher la case choisie) :

En qualité de **membre Actif – Bienfaiteur - Individuel** : 30 €, 50 €, 75 €, 100 €, Autre€

Entreprise - Association – Clubs Lions : 100 €, 150 €, 500 €, 1000 €, Autre€

Joindre le règlement de votre contribution par chèque libellé à l'ordre de : U.D.E.L. –Compte ASSD.18.10.01

Nota 1 : Il sera adressé un reçu fiscal. Pour les personnes physiques (vous déduisez de vos impôts 66% de vos dons dans la limite de 20 % de votre revenu imposable) - Les Entreprises peuvent déduire 60% dans la limite de 5°/° de leur C.A.

Nota 2 : Conformément aux dispositions de la loi du 6/1/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant dans le fichier de l'Association.

Document à découper et à adresser avec votre règlement.

Trésorier de l'U.D.E.L. : Didier DURUPT – LE SOLEIL BLEU – 333 Route de la Corniche – 83700 – SAINT RAPHAËL